

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 9 juin 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

Quorum : 20

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 07

**Mise en discussion du rapport**

Nombre de présents : 24

Nombre de représentés : 07

Nombre de votants : 31

**OBJET**

Affaire n° 2023-070

COMPTES DE GESTION 2022 DU  
COMPTABLE PUBLIC

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS  
ANNEXES DE LA VILLE  
(FOSSOYAGE ET VALORISATION  
DES EAUX TRAITÉES EN SORTIE  
DE STATION D'ÉPURATION)

**NOTA** : le Maire certifie que la  
convocation du conseil municipal a  
été faite et affichée le 2 juin 2023.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le vendredi  
neuf juin, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel  
de ville, après convocation légale sous la présidence de  
M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Annick Le Toullec 1<sup>ère</sup>  
adjointe.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick  
Le Toullec 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Armand Mouniata 2<sup>ème</sup> adjoint,  
Mme Jasmine Béton 3<sup>ème</sup> adjointe, M. Bernard Robert 4<sup>ème</sup>  
adjoint, Mme Karine Mounien 5<sup>ème</sup> adjointe, M. Wilfrid  
Cerveaux 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme Mémouna Patel 7<sup>ème</sup> adjointe,  
M. Mihidoiri Ali 8<sup>ème</sup> adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9<sup>ème</sup>  
adjointe, Mme Catherine Gossard 11<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-  
Paul Babef, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme  
Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M.  
Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique  
Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle,  
Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio  
Erapa.

**Absents représentés** : M. Guy Pernic 10<sup>ème</sup> adjoint par M.  
Jean-Max Nagès, M. Franck Jacques Antoine par M.  
Bernard Robert, Mme Claudette Clain Maillot par M. Alain  
Iafar, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec  
1<sup>ère</sup> adjointe, M. Zakaria Ali par M. Mihidoiri Ali, Mme  
Garcia Latra Abélard par Mme Barbara Saminadin, Mme  
Paméla Trécasse par M. Didier Amachalla.

**Arrivée(s) en cours de séance** : néant.

**Départ(s) en cours de séance** : Mme Honorine Lavielle à  
15h20 (affaire n° 2023-069), M. Olivier Hoarau de 15h30 à  
15h32 (affaires n°s 2023-071 à 2023-073).

**Absents** : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme Firose  
Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme  
Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

.....  
.....

Affaire n° 2023-070

## COMPTES DE GESTION 2022 DU COMPTABLE PUBLIC

### BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE (FOSSOYAGE ET VALORISATION DES EAUX TRAITEES EN SORTIE DE STATION D'EPURATION)

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31 ;

Vu les comptes de gestion de l'exercice 2022 dressés par le Comptable Public, concernant le budget principal, le budget annexe du fossoyage et le budget annexe de Valorisation des Eaux Traitées en Sortie de Station d'Épuration (VETSSE) ;

Vu le rapport présenté en séance ;

**Considérant** l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires générales » réunie le 24 mai 2023 ;

**Considérant** que le compte de gestion n'appelle aucune observation et aucune réserve ;

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité,*

#### DECIDE

**Article 1 :** d'approuver les comptes de gestion présentés par le Comptable public pour l'exercice 2022 (budget principal, budget du fossoyage et budget VETSSE) ;

**Article 2 :** d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



Olivier HOARAU



## COMPTES DE GESTION 2022 DU COMPTABLE PUBLIC

### BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE (FOSSOYAGE ET VALORISATION DES EAUX TRAITEES EN SORTIE DE STATION D'EPURATION)

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur les comptes de gestion du Comptable public pour l'exercice 2022.

Le Comptable public contrôle les dépenses et les recettes de la collectivité, puis assure le paiement des mandats et le recouvrement des titres de recettes émis. Tout comme le compte administratif établi de son côté par la Ville, le compte de gestion retrace la comptabilité des opérations effectuées par le Comptable concernant la Collectivité. Le compte administratif comme le compte de gestion doivent ainsi présenter des résultats identiques en fin d'exercice.

Par ailleurs, le compte de gestion comporte le bilan comptable, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

Le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés pendant l'exercice. Il a également procédé à toutes les opérations d'ordre budgétaires et non budgétaires qui lui ont été prescrites.

Pour mémoire, il est rappelé que, conformément à la loi NOTRÉ n° 2015- 991 du 7 août 2015, les budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et de l'assainissement non collectif (SPANC) ont été transférés au TCO au 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'exercice 2019 a constitué le dernier exercice géré par la collectivité pour ces 3 budgets annexes.

Le compte de gestion devant être approuvé préalablement au compte administratif, le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur les comptes de gestion du Comptable public concernant le budget principal, le budget annexe du fossoyage et le budget de Valorisation des Eaux Traitées en Sortie de Station d'Épuration (VETSSE).

Les résultats de clôture, résumés dans les tableaux ci-après, sont identiques à ceux des comptes administratifs correspondants.

En section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT			
BUDGET	Résultat de l'exercice	Reprise résultat antérieur	Résultat de clôture
<b>PRINCIPAL</b>	690 792,90	17 099 241,36	17 790 034,26
<b>VETSSE</b>	-	10 240,00	10 240,00
<b>FOSSOYAGE</b>	9 547,23	157 106,61	166 653,84
<b>TOTAL</b>	<b>700 340,13</b>	<b>17 266 587,97</b>	<b>17 966 928,10</b>

En section d'investissement :

<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>BUDGET</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Résultat intermédiaire de clôture</b>	<b>Restes à réaliser en recettes</b>	<b>Restes à réaliser en dépenses</b>	<b>Résultat définitif de clôture</b>
<b>PRINCIPAL</b>	1 721 015,86	255 498,73	8 119 622,22	13 192 267,14	-4 817 146,19
<b>VETSSE</b>	0,00	71 343,00	329 850,00	323 400,00	77 793,00
<b>FOSSOYAGE</b>	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 721 015,86</b>	<b>326 841,73</b>	<b>8 449 472,22</b>	<b>13 515 667,14</b>	<b>-4 739 353,19</b>

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont conformes aux comptes administratifs, le conseil municipal est appelé à :

- approuver les comptes de gestion du comptable public pour l'exercice 2022 ;
- autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents correspondants.

---

**Affaire suivie par la Direction des Finances**

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LE PORT (974)  
Utilisateur : LANGEVILLIER Frédérique

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_2023_070
Objet :	COMPTES DE GESTION 2022 DU COMPTABLE PUBLIC BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE (FOSSOYAGE ET VALORISATION DES EAUX TRAITEES EN SORTIE DE STATION D'EPURATION)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	974-219740073-20230609-DL_2023_070-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à jf.savignan@ville-port.re

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 974-219740073-20230609-DL_2023_070-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2023-070.pdf Nom métier : 99_DE-974-219740073-20230609-DL_2023_070-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 3. Compte de Gestion du comptable public 2022.pdf Nom métier : 99_DE-974-219740073-20230609-DL_2023_070-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	249.3 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 juin 2023 à 07h06min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 juin 2023 à 07h06min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 juin 2023 à 07h06min31s	Transmis au MI

